

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1480 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL MANSI RACHID

Date de naissance : 26/06/49

Adresse : cité ATTADAMOUNE Rue 2 N°6 OULFA

CASABLANCA

Tél. : 0663875063 Total des frais engagés : 7254,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complément
Calops

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : BEN JALLOUN AMINA Age : 63

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

Nº P19-0030931

ND 43413

Optique

Autres

Instructions à suivre

Etablir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures, résultats des examens de radiologie et/ou de laboratoire).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les prospectus et les PPM concernant les médicaments achetés doivent être joints aux ordonnances transmises.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf s'il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNOPS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Cachet et signature de la mutuelle

Identification de l'agent :	Signature et timbre de l'assuré
Date de dépôt du dossier :	
Identification de l'agent :	Signature et timbre de l'assuré
Date de dépôt du dossier :	

بيانات تتعلق بالمتلازمة

تقديم ورقة العلاجات بالنسبة لكل مرض وكل حدث.

يجب إرفاق ورقة العلاجات بجميع الوثائق الضرورية (وصفات طبية، فواتير، نتائج فحوص الأشعة أو المختبر).

يجب كتابة الاسم الكامل للشخص المعالج من طرف الممارسين على كل ورقة علاج.

يجب إرفاق ورقة التعليمات الخاصة بالأدوية المشتراء وأثمانتها بالوصفات المرسلة.

يجب تقديم ورقة العلاجات والوثائق الإثباتية إلى التعاضدية التي تتبعون إليها في ظرف شهرين من تاريخ أول عملية طبية، ما عدا في حالة العلاج المستمر. في هذه الحالة، يجب تقديم الملف في حدود شهرين (60 يوماً) من تاريخ انتهاء العلاج.

سيتم تعويض المبالغ المصروفة على أساس التعريفة الوطنية المرجعية.

الأخطار الناجمة عن حوادث الشغل والأمراض المهنية غير قابلة للتغويض.

كل من ثبت عليه غش أو تصريح كاذب للإستغادة من خدمات غير مستحقة، سيعاقب طبقاً للمساطر القانونية.

حق التعويض من طرف الصندوق الوطني لمنظمات الاحتياط الاجتماعي رهن باحترام الشروط القانونية وكل ما يسبق ذكره.

ورقة العلاجات المتعلقة بالمرض

Feuille de soins Maladie



N° Bordereau :

N° Dossier :

6978936

خاصل في المؤمن له (لها)

التأمين الإجباري عن المرض
Assurance Maladie Obligatoire

Ref ANAM 1.1.01.01

مراجع رقم

Partie réservée à l'assuré(e)

Nom et prénom : BENJELLOUN Amina

1538441

N° Affiliation :

93212305321

N° Immatriculation :

1978767

N° CIN :

27

Liens de parenté du bénéficiaire avec l'assuré(e)*

Conjoint زوج Enfant ابن

Adresse : Rue TADAMOUNE 2006 AZHALI
ELOULFA CASABLANCA

Montant des frais (Dhs) : 7254,90

Nombre de pièces jointes : 27

Declaration du médecin traitant

Bénéficiaire de soins :

Nom et prénom : Benjelloun Amina

01/03/56

Date de naissance :

N° CIN : MAT 1978767

Sexe* : ذكر Femele ذكر انتى

Identification du médecin traitant

N° INP

Type de soins

Maladie *

Maternité *

Hospitalisation *

Accident *

مرض

أمومة *

استشفاء *

حادث

Pli confidentiel remis* : Oui Non

Date de grossesse :

Date prévue d'accouchement :

Date d'accident :

Causes :

أشهد بصحة كل ما ذكر أعلاه .

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés ci - avant.

Fait à : CASABLANCA

حرر: _____

في: 15/01/2010

توقيع المؤمن له (لها)

Signature de l'assuré (e)

أصرخ بمصداقية و صحة المعلومات المذكورة أعلاه
Je déclare les informations ci-dessus sincères et vérifiables.

Fait à : CASABLANCA

حرر: _____

في: 15/01/2010

توقيع الطبيب المعالج أو المنسقية

Cachet et Signature du Médecin traitant ou de l'établissement de soins

* INP : Identification Nationale du Praticien

* Cocher la mention utile pour chaque case

La vente de cet imprimé est formellement interdite

description des actes effectués

وصف التعليمات المحرّك

بيانات الاحياء، الاشعة و الصور

CIM - 10

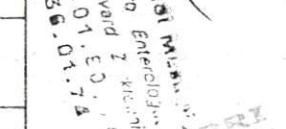
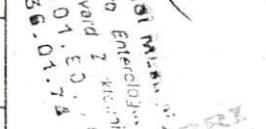
مفرد الوصفات التي تم تنفيذها والتجهيزات الطبية المزودة **Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis**

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

Encyclopédie des Maladies - dixième révision

Actes de Biologie, Radiologie et Imagerie

تعديلات الإحياء، الأنشطة و الصور

تاريخ العمليات Dates des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العملات Lettre clé + Cotation NGAP	قيمة المعامل Valeur Clé	المبلغ المفوت Montant facturé	توقيع و طابع طبيب الأشعة او الاحياني Signature et cachet du Radiologue ou Biologiste
18/03/22	20			1000,00	 
18/03/22	HISTO			1000,00	 

Actes Paramédicaux

عملات المساعدات الطبيعية

INP :



CAISSE - RECETTES

PIÈCE

Nº 038485

DATE			LIBELLÉ	MONTANT	IMPUTATION
J	M	A			
					PAYE PAR CHÉQUE
					N° 311437
			BENJACOUN	44950,00 f	SUR A.W.B
					LE 16.03.2020
16	03	2020	AMINA		PAYE EN ESPECES
					LE

Visit Direction

Visa Responsable

NOTE D'HONORAIRES

Casablanca, Le 16.03.22

Le Docteur Anesthésiste

a l'honneur de présenter ses compliments à

Mme BENJALLOUN ATINA

et lui adresse selon l'usage sa note d'honoraires.

Soit la somme de :

450,00

DHS

CACHET ET SIGNATURE

Dr. M. A. BENJALLOUN
professeur
Anesthésie - Réanimation
Hôpital Bar Salam - Casablanca

9

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 37,30 DH
ID : 639020
6 118001 141364

maphar 
D. Zerhali, Ain Sébaâ, Casablanca, Maroc
FORTRANS SAC B4
P.P.V. : 142,20 DH
6118001181209

LOT : P11901
Exp : 05/2022

10

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 37,30 DH
ID : 632802
6 118001 141364

ZYRDOL®
20 Comprimés 500 mg
pelliculés

6 118000 032977

11

12

13

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 37,30 DH
ID : 632802
6 118001 141364

14

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 37,30 DH
ID : 632802
6 118001 141364

15

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 37,30 DH
ID : 639020
6 118001 141364

16

17

18

19

20



L	M	T	J	V	S	D
	7	14	21	28		
M	8	15	22	29		
J	9	16	23	30		
V	10	17	24	31		
S	11	18	25			
D	12	19	26			

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique

Ex. Enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca



CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPÉCIALISÉE
CASABLANCA

CASAPATH

RECU LE : 16/03/2020
EDITE LE : 19/03/2020

NOM & PRENOM : BENJELLOUN AMINA
PRESCRIPTEUR : Dr. EL YOUNSI MUSTAPHA
AGE : 64 ans
Code Patient : 059546
N/REF : 00316784
ORGANE : ANTRE- FUNDUS- POLYPS

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Douleur épigastrique + dyspepsie. FOGD: gastrite antrale érythémateuse (F1). Gastrite fundique macronodulaire (F2). Coloscopie: Présence au niveau du colon droit d'un polype sessile de 10mm de dimètre (C3) et un autre de 6mm de diamètre (C4).

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I. Antre:

Deux fragments biopsiques de 2mm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Histologiquement, ils correspondent à une muqueuse de type antral ne comportant pas la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement épithélial de surface et cryptique est régulier sans métaplasie intestinale, avec aspect pseudo-villeux. Le chorion est congestif et fibreux peu abondant, siège d'un infiltrat inflammatoire mononucléée minime fait de lymphocytes et de plasmocytes avec de rares polynucléaires neutrophiles. Les glandes sont de hauteur et de densité conservée sans signes de dysplasie. Il n'est pas observé d'Hélicobacter Pylori.

II. Fundus:

L'examen concerne quatre fragments biopsiques de 2mm provenant d'une muqueuse de type fundique sans la tunique musculaire muqueuse. Le revêtement de surface et cryptique est un feuillet glandulaire régulier, sans métaplasie intestinale ni dysplasie non colonisé par l'Hélicobacter pylori. Le chorion est oedéma-congestif, renfermant un discret infiltrat inflammatoire mononucléé fait de plasmocytes et de lymphocytes sans polynucléaires neutrophiles. Les glandes sont d'aspect régulier, sans métaplasie intestinale ni dysplasie ; leur densité est globalement conservée.

III. Polype de 10mm du colon droit:

Six fragments biopsiques de 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

A l'examen histologique, il s'agit d'une muqueuse colique siège de structures glandulo-cryptiques épithéliales tapissées d'un revêtement festonné à cellules cylindriques mucosecrétantes et à noyau ovalaire stratifié par endroits, ne dépassant pas la 1/2 de l'épithélium. On y note la présence d'atypies modérées avec quelques mitoses.

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique

Ex. Enseignante à la Faculté de

Médecine de Casablanca

Dr. Amal BENKIRANE
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



**CENTRE DE
PATHOLOGIE
SPÉCIALISÉE
CASABLANCA**

CASAPATH

EDITE LE : 19/03/2020
N/REF : 00316784

NOM & PRENOM : BENJELLOUN AMINA
PRESCRIPTEUR : Dr. EL YOUNSI MUSTAPHA

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE SUITE

ascensionnées n'atteignant pas la surface. de rares foyers de haut grade sont observés. Une conservation de la mucusécration est notée. Le chorion est oedémato-congestif, héberge un infiltrat inflammatoire modéré fait de lymphocytes, de plasmocytes et de polynucléaires neutrophiles.

IV. Polype de 6mm du colon droit:

Deux fragments biopsiques de 0,1 et 0,2 cm, inclus en totalité et examinés sur plusieurs niveaux de coupe.

Ils sont le siège d'une prolifération adénomateuse tubuleuse sans structures villoses. Elles sont tapissées par un revêtement basophile pseudostratifié avec conservation le plus souvent de la mucusécration. Les noyaux augmentés de taille en position basale avec quelques mitoses touchant le pôle supérieure des cellules. Le chorion est inflammatoire. Il n'est pas noté de foyer d'invasion.

CONCLUSION

- Antré: Gastrite chronique antrale légère, non atrophique, peu active sans métaplasie intestinale ou dysplasie et sans *Helicobacter pylori*.
- Fundus: Gastropathie fundique congestive interstitielle modérée. Absence d'*Helicobacter pylori*. Absence de malignité.
- Polype de 10mm du colon droit: adénome festonné sessile en dysplasie de bas grade avec rares foyers de haut grade.
- Polype de 6mm du colon droit: adénome tubuleux en dysplasie de bas grade. Absence de malignité.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Dr. LAMIA JABRI
Anatomie-PATHOLOGIE
Centre de Pathologie
Casablanca
Tél. 05 22 22 12 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

Dr. Lamia JABRI
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA

6, rue des Hôpitaux - Résidence du Parc - 1er étage 20360 - Casablanca

Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - Email : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531 ICE 001624540000044

FACTURE

REF : 20/2319

Casablanca, le 20/03/2020

Date de facturation 20 / 03 / 2020
Médecin traitant Dr. EL YOUNSI MUSTAPHA
Patient BENJELLOUN AMINA - 059546
Demande H00316784 - 16/03/2020

Liste des examens

A Payer	1 000,00	Dhs
coefficient-P	909	

Arrêtée la présente facture à la somme de : UN MILLIER DIRHAMS ET 00 CENTIMES

Pr. Lamia JABRI
Anatomie-Pathologiste
Centre de Pathologie-Casapath
6, Rue des Hôpitaux
Résidence du Parc - Casablanca
Tél: 05 22 22 13 46/66 - Fax: 05 22 14 24
INPE : 091024679



CABINET HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE

DOCTEUR MUSTAPHA EL YOUNSI

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Diplômé universitaire des hépatites virales

Ancien attaché des hôpitaux de pitié-salpêtrière beaujon, Bichat - Paris

Membre de la société française de gastro-entérologie

Fibroscopie • Coloscopie • Protocologie • Ph-métrie oesophagienne

Echographie • CPRE + Sphincterotomie

Casablanca le, 05/03/2020

Mme BENJALLOUN Amina

123,60 x 2

Inexium 40
1 comprimé le matin (pendant 04 semaine)

29,00

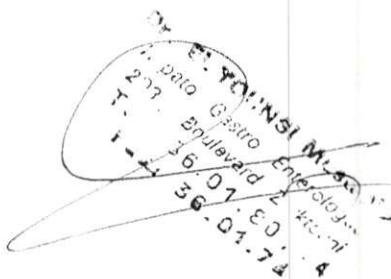
Zyrdol 500
1 comprimé, matin et soir (pendant 05 jour)

37,30 x 5

Zentel 400
1 comprimé le matin à jeûne (pendant 05 jour)

462,70

Pharmacie TAM
Dr. Benhannouyaafar
102, Bd Oues Seppu - Oulfa
CASABLANCA
Tél: 0522 90 18 99





CABINET HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE

DOCTEUR MUSTAPHA EL YOUNSI

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Diplômé universitaire des hépatites virales

Ancien attaché des hôpitaux de pitié-salpêtrière BEAUVILLE, BICHAT - PARIS

Membre de la Société Française de GASTRO-ENTÉROLOGIE

Fibroscopie • Coloscopie • Protocologie • PH-MÉTRIE OESOPHAGIENNE

Echographie • CPRE + Sphinctérotomie

Casablanca le,

05 / 03 / 2022

Melle/Mme/Mr

BENJALLOUN-

Pharmacie TAM

Dr. Benjalloun Jaafar

302, Bd. Oued Sebou - Oulfa

CASABLANCA

Tél: 0522 90 18 99



FORTTRANS (4 sachets)

142,20
Diluer chaque sachet dans un litre d'eau, à prendre la veille de l'examen à partir
de 13h à 20h .

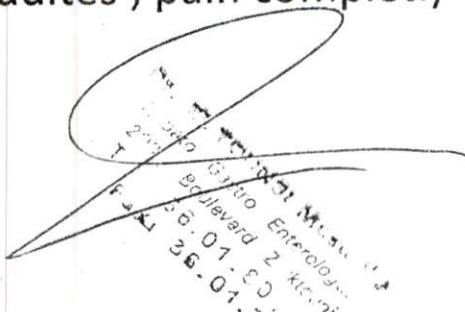
LE REGIME DE LA VEILLE DE L'EXAMEN

Le petit déjeuner : un toast ou une tranche de pain + miel ou confiture ou huile
d'olive + thé ou café noir.

Le déjeuner : un steak de poulet ou viande grillé + riz ou pain.

Boissons à volonté (thé, café noir, jus de conserve.)

A éviter (produits laitiers, crudités ; pain complet.)





CABINET HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE

DOCTEUR MUSTAPHA EL YOUNSI

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Diplômé universitaire des hépatites virales

Ancien attaché des hôpitaux de pitié-salpêtrière beaujon, BICHAT - PARIS

Membre de la Société Française de GASTRO-ENTÉROLOGIE

Fibroscopie • Coloscopie • Protocologie • PHMÉTRIE OESOPHAGIENNE

Echographie • CPRE + Sphincterotomie

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

Mme BENJALLOUN Amina

Casablanca le, 05/03/2020

Clinique

Doyuleur épigastrique avec nausées

Examen

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.
Vaisseaux hépatiques libres.

Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine.

Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.

Rate homogène, de volume normal.

Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale, sans dilatation des cavités pyélocalicielles.

Aérocolie importante.

Conclusion

Examen Normal

Dr. El Younsi
1, route d'oued boulevard
36-01-74
36-01-80
36-01-74



COLOSCOPIE TOTALE

Nom : BENJALLOUN

Prénom: AMINA

Age: 01/03/1956

DATE: 16/03/2020

Examen Sous SEDATION,

Appareil : Olympus CV 180

Clinique Dar Salam

Opérateur : EL YOUNSI

Indication : Tendance à la diarrhée avec des faux besoins et prurit anal.

Examen :

Préparation au Fortrans de bonne qualité.

Progression jusqu'au bas fond caecal.

La dernière anse iléale est normale.

Deux polypes sessiles du colon droit, l'un de 10 mm et l'autre de 6 mm réséqués par mucosectomie

Les autres segments coliques, examinés au retrait, ne présentent aucune anomalie.

Conclusion : Deux petits polypes du colon doit réséqués

Dr. El YOUSSEFI Mustapha
Hepato Gastro Entérologue
203, Boulevard Mohammed V
Tel: 0522 36.01.74
Fax: 0522 36.01.74

URGENCES 24 / 24



FIBROSCOPIE OGD

Nom: BENJALLOUN

Prénom : AMINA

Age : 01/03/1956

DATE : 16/03/2020

Examen Sous SEDATION

Appareil : Olympus CV 180

Clinique Dar Salam

Dr. EL YOUNSI

Glutton
Life

LOT VFB19070605
REF CJ-PAT-23-230



Indication : Douleur épigastrique avec syndrome dyspeptique

Examen

Œsophage : Normal. Le cardia est à 40 cm des AD.

Estomac : Iac muqueux clair de faible abondance.

Fundus : La muqueuse présente un aspect nodulaire diffus inchangé par rapport à la fibroscopie de 2016.

Antre : la muqueuse présente un érythème diffus en bande. Biopsies

Bulbe : Normal

Duodénum : Normal.

Conclusion : Aspect de gastrite fundique nodulaire

Aspect de gastrite antrale érythémateuse en rayon de roue

Dr. El Younssi Mustapha
Hépato-Gastro Entérologue
203, Boulevard Zerktouni
Casablanca 20223
Tél: 0522 36.01.80 / 74
Fax: 0522 36.01.74

URGENCES 24 / 24



COLOSCOPIE TOTALE

Nom : BENJALLOUN

Prénom: AMINA

Age: 01/03/1956

DATE: 16/03/2020

Examen Sous SEDATION,

Appareil : Olympus CV 180

Clinique Dar Salam

Opérateur : EL YOUNSI

Indication : Tendance à la diarrhée avec des faux besoins et prurit anal.

Examen :

Préparation au Fortrans de bonne qualité.

Progression jusqu'au bas fond caecal.

La dernière anse iléale est normale.

Deux polypes sessiles du colon droit, l'un de 10 mm et l'autre de 6 mm réséqués par mucosectomie

Les autres segments coliques, examinés au retrait, ne présentent aucune anomalie.

Conclusion : Deux petits polypes du colon doit réséqués

Dr. El YOUNSI Mustapha
Hepato Gastro Entérologue
203 Bouskoura 36.01.80 / 74
Tél: 0522 36.01.80 / 74
Fax: 0522 36.01.74

URGENCES 24 / 24

استعجالات



CABINET HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE

DOCTEUR MUSTAPHA EL YOUNSI

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Diplômé universitaire des hépatites virales

Ancien attaché des hôpitaux de pitié-salpêtrière beaujon, BICHAT - Paris

Membre de la société française de gastro-entérologie

Fibroscopie • Coloscopie • Protocologie • Phémétrie oesophagiennne

Echographie • CPRE + Sphincterotomie

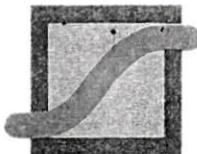
Casablanca le, 05/03/2020

Mme BENJALLOUN Amina

- Coloscopie totale
- Fibroscopie Oesogastroduodénale avec biopsies duodénales et fundique

RDV le
le matin à jeûne
Clinique Dar Salam

DR MUSTAPHA EL YOUNSI
36.03.2020



دَارُ السَّلَامِ
CLINIQUE DAR SALAM

F A C T U R E

Numéro Facture	Date Facture	Nom du patient	Prise en charge	Période hospitalisation
202004113	16/03/2020	Mme BENJALLOUN Amina	Payant	16/03/2020 / 16/03/2020

Désignation des prestations	Observation	Lettres Clé	Nbre	Prix Unitaire	Montant DH
FIBRO COLONO			1	1 275,00	1 275,00
PINCE			1	140,00	140,00
TOTAL CLINIQUE					1 415,00

AUTRES PRESTATIONS

MATERIELS (ANSE+AIGUILLE+ PANIER)			1	510,00	510,00
DR. ANESTHESISTE(Anesthesiste)			1	450,00	450,00
DR. EL YOUNSI MUSTAPHA(Gastrologue)			1	2 575,00	2 575,00
TOTAL AUTRES PRESTATIONS					3 535,00

Arrêtée la présente facture à la somme QUATRE MILLE NEUF CENT CINQUANTE DIRHAMS	TOTAL GENERAL	4 950,00
--	----------------------	----------

URGENCES 24 / 24 مستجدات

CLINIQUE DAR SALAM

NOTE D'HONORAIRE

Date d'entrée: 16-03-2020

Date de sortie: 16/03/2020 14h39

DR. EL YOUNSI Mustapha

PATIENT : Mme BENJALLOUN Amina

HONORAIRES 2 575,00 Dh
: (DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE
DIRHAMS)

Dr. EL YOUNSI Mustapha
Hepato Gastro Entérologue
203, Boulevard Zerktouni
Tél: 0522 36.01.80 / 74
Fax: 0522 16.01.74

CLINIQUE DAR SALAM

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER | 20C16084803

NOM DU PATIENT | Mme BENJALLOUN Amina

DATE D'ENTREE | 2020-03-16 08:48:03

DATE DE SORTIE | 2020-03-16 14:39:43





En vertu de l'article 73 de Loi 65-00 portant code de la Couverture médicale de base, La CNOPS est l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire pour le personnel du secteur public. En vertu de l'article 83 de ladite Loi, les Mutuelles gèrent pour le compte de la CNOPS les soins ambulatoires (les dossiers de maladie)

Information	ENREGISTRE 2	EN COURS DE TRAITEMENT 2	PAYE	NON PAYE 2
-------------	--------------	--------------------------	------	------------

💡 Uniquement les dossiers payés des derniers 6 mois sont affichés.

Nb.Dossier(s)	Date de réception	Date Paiement	Mode Paiement	Bénéficiaire	Frais engagés	AMO	Mutuelle	Total
- 2	-	23/09/2020	Virement	-	8 044,70	2 542,85	146,33	2 689,18
	62937862	11/08/2020	Payé en : 43 jours	BENJALLOUN AMINA	798,80	516,40	49,25	565,65
	62178936	01/05/2020	Payé en : 144 jours	BENJALLOUN AMINA	7 245,90	2 026,45	97,08	2 123,53
■ 1	-	17/08/2020	Virement	-	2 069,80	340,00	5,00	345,00
■ 1	-	25/03/2020	Virement	-	914,40	457,20	54,70	511,90
■ 1	-	06/03/2020	Virement	-	3 547,80	740,00	5,00	745,00
■ 1	-	26/02/2020	Virement	-	1 486,70	363,90	58,50	422,40
■ 1	-	27/01/2020	Virement	-	1 062,30	692,30	82,00	774,30

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : Télécharger (<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cnops.app&hl=fr>)

★★★★★

Dossier déposé dans l'urne de CNOPS
pas de reçu comme (MUPRAS)
cause (Covid 19) -

Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : El. YOUNSI

Nom et prénom du patient : BENJELLOUN Amine

Age: née 1956 Sexe : F

Date de prélèvement : 16.03.2010

Renseignements cliniques et paracliniques : Douleur épigastrique régulière

FCG : gastrite aiguë érythémateuse (biopsie E1)

gastrostomie funiculaire anastomosée

(biopsie E2)

coloscopie : présence au niveau du colon droit
d'un polygone sensible de 10 mm de diamètre

Organe prélevé : placenta et un autre de 6 cm (fœtus C)

Nature de l'acte réalisé : prélèv.

Biopsie antérieure : Oui Non Réf :

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : Parité :

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet